



HORAIRES :

7h30 -18h30
Périodes d'ouverture : les mercredis, les petites vacances (1semaine de fermeture à Noël) et au mois de juillet.

L'arrivée des enfants est de 7h30 à 9h30 et le départ de 16h30 à 18h30.

Demi journée matin : départ de 11h30 à 12h15

Demi journée après midi : arrivée de 13h à 13h30

Possibilité de rester le matin + repas : départ 13h à 13h30 (facturé journée).

Après 9h30, le portail est fermé, l'arrivée de l'enfant ne pourra se faire qu'à 11h30 ou 13h après en avoir averti l'ALSH pour la commande du repas et organisation de l'après-midi.

En cas de retard répété après 18h30, des sanctions pourront être prises.

TARIFS ALSH 2024:

COMMUNE	Journée avec repas	Demi-journée sans repas
Inférieur à 500	4.00€	4.00€
De 501 à 856	6.00 €	4.90 €
De 857 à 1 100	7.35 €	5.10 €
De 1101 à 1600	9.00€	5.40e
Supérieur à 1 600	10.00€	5.50 €

HORS COMMUNE	Journée avec repas	Demi-journée sans repas
Inférieur à 500	8,50 €	5.50 €
De 501 à 856	9.50 €	6.50 €
De 857 à 1 100	10.50 €	7.00 €
De 1101 à 1600	11.50€	7.50€
Supérieur à 1 600	13.00 €	8.000 €

MODALITES D'INSCRIPTION :



Les mercredis :

Vous devez inscrire votre enfant sur le portail famille avant le 30 du mois précédent.

Les vacances :

Vous recevrez un mail avec le programme d'activités et vous devez inscrire votre enfant sur le portail famille pendant une période, attention à la date butoir.

Après ces dates, en cas d'oubli, vous pouvez appeler la directrice, s'il reste des places nous pourrions accueillir votre enfant.

Attention : toute absence sera facturée sauf certificat médical

SORTIES :

Pendant les vacances, des sorties sont proposées dans le programme d'activités. Nous vous remercions de veiller aux heures de départ et de retour. La participation à la sortie est ajoutée à la facture.

Sorties : Monster games, royal kids, cinéma, Walibi, piscine, club équestre,...

ACTIVITES:

Activités manuelles : différentes créations (peinture, collage, modelage...)

Activités sportives

Activités de langage : lecture, chants

Jeux intérieurs et extérieurs : loto, jeux de société...

Intervenants

Activités culinaires

Activités jardinage

Journées à thème : Grands jeux, Unidays (droits des enfants UNICEF), Sécurité routière, apiculture, environnement...

Soirée avec les parents , boum de clôture de la période d'été.

LABEL Plan Mercredi : La commune s'engage à respecter la charte de qualité Plan Mercredi. Ainsi les mercredis sont organisés sous forme de parcours afin que les enfants puissent suivre une progression (des structures et acteurs locaux seront mobilisés).



« Les pitchoun'nets »



École Maternelle



Les partenaires des Accueils collectifs de mineurs :



ACCUEIL PERISCOLAIRE - ALSH :

Avenue du Général De Gaulle - 47240 Castelculier
Tel : 05.53.48.30.57

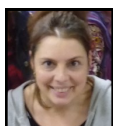
Directrice : Christine MAZOYER
Tel : 05.53.68.56.87
Mail: christine.mairie@castelculier.fr



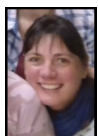
Directrice adjointe : Claire MALAUD



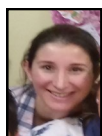
L'EQUIPE D'ANIMATION :



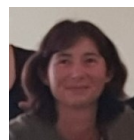
Anaïs



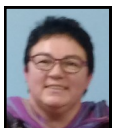
Laure



Justine



Aurélie



Marie-Paule



Christine



Nicolas



INSCRIPTION :

Remplir le dossier d'inscription

- N° allocataire CAF ou avis d'imposition
- Attestation d'assurance extrascolaire couvrant la responsabilité civile et individuelle accident. (**Attention il faut donner un exemplaire à l'école puis un second exemplaire à la mairie**).
- Photocopie des vaccinations à jour.

Dossier complet à retourner en mairie ou à déposer dans la boîte aux lettres du périscolaire située à côté du portail de l'école **au plus tard pour la fin du mois de septembre**.

L'enfant dont le dossier sera incomplet pourra se voir refuser l'accès au périscolaire.

Accueil Périscolaire

HORAIRES :



7H30-8H30
Garderie gratuite de 8h30 à 8h45
16H30-18H30

En cas de retard répété après 18h30, des sanctions pourront être prises.

TARIFS AP :

QF < 1100 € : 1,05 €/H
QF > 1100 € : 1,25 €/H

Il n'est plus possible de s'acquitter de la facture à l'accueil de la mairie. Pour ce faire, il existe quatre modes de paiement à choisir :

- Par **prélèvement automatique** : se renseigner à la mairie
- **Par internet** à partir du site : www.ville-de-castelculier.fr, rubrique « éducation-jeunesse – paiement en ligne »
- Par chèque à l'ordre du Trésor Public, à **adresser à la Trésorerie Municipale d'Agen**, située 1050, Av du Dr Jean Bru, 47916 Agen Cedex 9,
- En espèces **au guichet de la Trésorerie Municipale d'Agen**,

Mode de calcul du temps :

Exemple : si votre enfant arrive le lundi à 8h15 (15mn) et repart le soir à 17h00 (30mn), le mardi il arrive à 7h30 (1h) et repart à 17h15 (45mn) : ici pour 2 jours = 2h30 de présence. Le total des minutes est additionné dans le mois afin d'établir une durée en heures, puis ce total mensuel est multiplié par le montant 0.95€ ou 1.15€ selon votre QF.



SORTIE :

Un interphone est à disposition afin de pouvoir se présenter et permettre ainsi au personnel communal d'appeler l'enfant amené à sortir.

Les personnes venues chercher l'enfant doivent être notées sur le dossier d'inscription, et munies d'une pièce d'identité. Cette liste de personnes n'est pas définitive et peut être réactualisée tout au long de l'année.

VÊTEMENTS :

A partir de 16h30, pour cause de ménage, il n'est plus possible de revenir dans les couloirs de l'école ni dans les classes.

Il est conseillé de marquer les vêtements, ceux oubliés ne pourront être récupérés que le lendemain. Régulièrement, une pаниère remplie de vêtements oubliés, est mise à disposition à l'entrée de l'école.



GOÛTER :

Les enfants peuvent goûter de 16h45 à 17h.

La collation est individuelle et personnelle et n'est pas fournie par l'accueil périscolaire.

